



## Avis d'ouverture forcée sur saisie vente

Par **Stephanie987**, le **30/08/2018** à **01:08**

Bonjour,

Merci d'avance pour les renseignements que l'on pourra me donner.

J'ai une vieille dette (saisie faite par un cabinet d'Huissier ) que je réglais tous les mois pendant que je travaillais et avec mes indemnités chômage après avoir perdu mon boulot. J'ai refait ma vie, remarié avec contrat de mariage, rien n'est à moi et plus aucun revenu. Si séparation il y a, je prends mon fils de 17 ans et bye bye, tout est au nom de mon mari...et à lui d'ailleurs.

J'ai deux questions en fait ?

La première, c'est qu'aujourd'hui même en fin d'après midi, j'étais absente de mon domicile. Seul mon fils de 17 ans était sous la douche, porte de la cuisine ouverte mais pas très visible depuis mon petit portail principal fermé avec sonnette et un plus grand portail derrière la maison fermé aussi. Maison entourée d'un jardin.

Mon fils commence par entendre du bruit dans la cuisine puis des pas dans la maison, il a pensé que j'étais rentrée mais a ensuite entendu deux voix d'hommes. Il a d'abord demandé qui était là....une fois, deux fois....pour que les deux répondent qu'ils sont huissiers. Mon fils leurs a demandés de sortir en dehors même du terrain parce que nous avons deux chiens. ILs les a entendus rester encore un peu dans la cuisine pour ensuite sortir en posant sur la table de la cuisine un avis d'ouverture forcée sur saisie vente.

Une fois sorti et habillé, il a voulu aller les voir et a constaté qu'ils étaient sur un parking juste à côté de notre domicile puis sont partis. Chose importante à préciser, ils sont entrés en escaladant le portail.

Sont-ils dans leur droit ? Face un mineur et sans les deux témoins ou autorité de police obligatoire. Ce qui présente très mal parce que leur cabinet a récemment changé de nom parce que parmi leur équipe, un huissier a été mis à pied et ordonné de quitter la ville pendant une enquête de police l'accusant de pédophilie. ( une quarantaine de plainte sur le dos pour avoir des centaines de photos de mineurs dans son ordinateur DONT des photos de la fille de mon mari se promenant dans les rues )

Et ma deuxième question, tous les biens de mon mari sont tout simplement de vieux meubles de famille. Bon, en tout cas, inutile de détailler, ils sont à lui, rien à moi. On a signé un contrat de mariage et puis ma dette date d'avant ma rencontre avec lui.

Alors risque t'il de perdre quoique ce soit à cause de moi ?

Désolée pour la longueur du pavé, j'ai peut-être mis trop de détails mais bon...

merci à vous

Par **Visiteur**, le **30/08/2018** à **11:20**

Bonjour

": rien n'est à moi et plus aucun revenu. Si séparation il y a, je prends mon fils de 17 ans et bye bye, tout est au nom de mon mari...et à lui d'ailleurs. "

A votre description de votre situation, on a l'impression que vous organisez votre insolvabilité. S'il y a titre exécutoire, vous en aurez pour très longtemps.

Par **Stephanie987**, le **30/08/2018** à **12:53**

Bonjour,

Oh mon dieu, non. Ce n'est pas du tout de cette façon là que vous devez voir les choses. Quand je l'écris, c'est avec un nœud à la gorge. Quand je me suis séparée de mon mari, j'ai essayé de me reconstruire avec mes deux enfants. J'avais même trouvé un boulot mais avec son harcèlement et le fait qu'il me suivait partout ou quand il se postait devant chez moi (jour ou nuit ), ça m'a fait peur et ça m'a dépassée. J'ai ensuite perdu mon boulot, j'ai été suivie et les difficultés se sont installées.

On a tous un rêve dans notre vie et dans la mienne, c'est pouvoir me lever le matin sans cette boule au ventre, rien de plus.

Mais, par cette phrase, je voulais aussi dire que ce que mon mari achète est et restera à lui parce que nous avons fait un contrat de mariage. N'étant pas du même rang social, sa famille lui a conseillé de se protéger et je peux le comprendre même si je ne suis pas de ces gens là.

Par **miyako**, le **31/08/2018** à **19:41**

Bonsoir,

C'est dommage que le chien n'était pas en liberté .....

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **Stephanie987**, le **01/09/2018** à **00:17**

J'ai deux chiens, deux golden. Le plus sage était dehors et ils l'ont donc enfermé dehors pour être tranquille à l'intérieur. Et mon fils était avec le plus fofou des deux. Cela aurait peut-être été un peu plus compliqué s'il s'était trouvé dehors.